YERRES

HÔTEL DE VILLE
Juridique
N° tél. : 01 69 49 77 05
N/Réf. : OC/STL

DECISION N°2020/063

OBJET : Marché public relatif à la fourniture et livraison de masques chirurgicaux norme EN14683 conclu avec la société BOARDING LAB

Le Maire de la Commune de Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2122-22,

VU la délibération n° 2017/07/563 du Conseil Municipal de la Commune de Yerres en date du 23 juillet 2017 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2019/09/825 du 23 septembre 2019 complétant ladite délégation de pouvoirs accordée au Maire,

Vu l'arrêté n° 2019/097 (série A) de délégation complémentaire de fonctions et de signature, en matière de passation des marchés publics à Madame LAMOTH, Premier Adjoint au Maire, en date du 29 mars 2019,

VU les articles L. 2122-1 et R. 2122-1 du Code de la commande publique,

CONSIDERANT la situation d'urgence inédite actuelle que représente la crise sanitaire du COVID 19, laquelle a motivé l'état d'urgence sanitaire en vigueur jusqu'au 24 mai 2020, lequel pourrait même être prolongé jusqu'au 24 juillet 2020,

CONSIDERANT également la nécessité d'anticiper dès maintenant le déconfinement progressif qui débutera le 11 mai 2020,

CONSIDERANT que dans le cadre de cette crise sanitaire actuelle et du plan de déconfinement très proche, la commune de Yerres, en qualité d'employeur, doit prévoir la protection de ses agents communaux dans l'exercice de leurs fonctions,

CONSIDERANT la nécessité d'achat immédiat de moyens de protection, notamment des masques, pour faire face à l'urgence,

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20200429-2020-63-CC
Date de télétransmission : 30/04/2020
Date de réception préfecture : 30/04/2020

CONSIDERANT que la Commune a recherché un fournisseur de masques jetables et qu'elle a obtenu plusieurs devis,

CONSIDERANT que le devis de la société BOARDING LAB en date du 29 avril 2020 correspond aux besoins de la Commune,

CONSIDERANT qu'il convient de signer le marché public correspondant avec la société BOARDING LAB,

D E C I D E

D'APPROUVER ET DE SIGNER le marché, ainsi que tous les documents y afférents, relatif à la fourniture et livraison de masques chirurgicaux norme EN 14683, avec la société BOARDING LAB sise 42 passage les enfants du Paradis - 92100 Boulogne Billancourt,

DIT que l'offre de la société BOARDING LAB est acceptée pour un prix global et forfaitaire total de 50 500 euros HT décomposé comme suit :

- fourniture de 60 000 masques chirurgicaux jetables (EN 14683) - (prix unitaire du masque : 0,825 € HT après remise) : 49 500 € HT ;

- livraison des 60 000 masques chirurgicaux jetables (EN 14683) : 1 000 € HT ;

DIT que la fourniture et la livraison de l'ensemble des 60 000 masques est fixée au 30 avril 2020 et au plus tard le 4 mai 2020,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Fait à Yerres, le 29 avril 2020

Le Maire,
Conseiller Départemental,

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE) 91

Olivier CLODONG

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20200429-2020-63-CC
Date de télétransmission : 30/04/2020
Date de réception préfecture : 30/04/2020